



PROTOCOLE POUR LA PERSONNE EN CHARGE DE LA SECURITE DANS LA MTL TYPE L CAT 3 EFFECTIF MAXIMAL 531 PERSONNES

Je soussigné(e), Monsieur/Madame..... déclare
être la personne en charge de la sécurité lors de la manifestation du... .. /... .. /.....

J'ai pris connaissance des tâches qui m'incombent :

- ✓ Etre présent du début à la fin de l'utilisation de la salle
- ✓ Limiter le nombre de personnes admises à la capacité réglementaire de la salle
- ✓ Agencer les rangées de sièges de sorte à laisser un passage vers chaque sortie de même largeur qu'elle et solidariser les sièges entre-eux ou les fixer au sol
- ✓ S'assurer de la vacuité des issues de secours de la salle jusqu' à la voie publique
- ✓ Maintenir les portes coupe-feu en position fermée
- ✓ Savoir utiliser les moyens de secours :
 - ✓ emplacement et usage des extincteurs, RIA
 - ✓ fonctionnement du système d'alarme
 - ✓ emplacement et usage du système de désenfumage
 - ✓ emplacement du téléphone d'alerte des secours et le contenu des possibles messages d'alerte (incendie et secours aux personnes). Pompiers 18/Samu 15/Police 17/Numéro d'urgence EUROPE 112
 - ✓ coupure des énergies :gaz, électriques (coup de poing)
 - ✓ défibrillateur à disposition dans le hall principal.
- ✓ Faire appel à un agent de surveillance SSIAP lors des spectacles accueillant plus de 300 personnes si les décors sont de catégorie M2 ou en bois de catégorie M3.
- ✓ Veiller à la bonne utilisation des installations mise à disposition (électricité, multiprises interdites, cuisine, interdiction de fumer....)
- ✓ Avoir pris connaissance que le couchage est interdit
- ✓ Pendant la représentation, assurer la surveillance de la salle, en cas de sinistre, l'évacuation du public

Date et signature :

-La personne désignée n'est pas forcément le loueur
-Ce document est détaché de la convention de location.